



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes**

Unité départementale de l'Isère  
Pôle risques technologiques  
Unité SPPPY – Qualité de l'air – Urbanisme

Grenoble, le 7 juillet 2021

Affaire suivie par : Corinne THIEVENT  
Tél. : 04 76 69 34 46  
Courriel : corinne.thievent@developpement-durable.gouv.fr

## **Compte rendu de la Commission Risques majeurs du 24 juin 2021**

Participants : Jean-Yves Porta Président de la Commission ; Corinne Thievent animatrice SPPPY ; Béatrice Gauthier assistante DREAL UDI ; Bernard Lerisbe Association Maires de l'Isère ; IRMa : Gérard Perrotin Président, François Giannoccaro Directeur et Guilhem Dupuis; Bertrand Marion GAM ; Stéphane Bowie Conseil départemental 38 ; Fabien Pourprix APORA ; Claire Alonso SUEZ Le Pont de Claix ; ; Thierry Mosnier Air Liquide ; Jacqueline Collard SERA ; Nathalie Chavanis et Nathan Ville de Grenoble ; Audrey Borelly. ; Patrick Pouchot Vencorex Le Pont de Claix.

Excusés : Christine HANY STEPAN Europe Voreppe ; Nicolas VIGIER Atmo ; Cécile BENECH SCOT ;

Voir le diaporama en PJ pour plus de détails.

### **I – Accueil et introduction**

Corinne THIEVENT remercie les participants pour leur présence et présente l'ordre du jour de la réunion qui se déroule en visio-conférence.

- 1 – Mieux communiquer sur les actions de l'inspection des installations classées sous forme d'une lettre d'information semestrielle
- 2 – Point sur les actions en cours
  - les webinaires communication et gestion de crise les 5 et 6 juillet 2021
  - Accord Mineur pour Risques Majeurs (action reportée à l'automne 2021
  - la Matinale avec l'IRMa et le SPIRAL le 14 octobre 2021
- 3 – Points divers

### **II – Mieux communiquer sur les actions de l'inspection des installations classées sous forme d'une lettre d'information semestrielle**

Corinne Thievent présente le projet de lettre d'information sur les actions de l'inspection des installations classées.

Le projet sera porté par la commission risques majeurs du SPPPY, le contenu sera validé par le chef de l'UD DREAL Isère et le préfet. Un comité rédactionnel issu de la commission doit être en place.

**L'objectif de la lettre** est de favoriser l'information et la communication sur les métiers de l'inspection, pallier à la carence d'information du public mise en exergue suite à des accidents récents tels que Lubrizol par exemple. L'idée est de lutter contre la connotation négative ou la méconnaissance du métier d'inspection des ICPE et donc de communiquer sur l'action de l'inspection et son utilité.

**La cible** est le grand public, par l'intermédiaire des communes et des associations. En pratique, la lettre serait publiée deux fois par an et transmise par mail. La date de publication de la première lettre est projetée pour l'automne 2021.

Voici la trame proposée :

- Introduction (objet et contenu de la lettre)
- Éléments de contexte : attentes fortes du public / évolutions réglementaires
- L'inspection en chiffres
- L'inspection en action : zoom sur une action phare
- L'inspection en personne : entretien avec un inspecteur ICPE

Jean-Yves Porta indique que cette lettre doit « rassurer » la population sur la proximité de ces installations classées avec les zones habitées. Corinne Thievent fait remarquer que l'Isère est le 3ème département de France en nombre de sites Seveso.

Pour Gerard Perrotin, il est utile de présenter un état des lieux sur la réglementation CIPE mais aussi des éléments chiffrés (Isère et niveau national) sur les inspections réalisées dans ces sites. Il suggère également à terme de réaliser une vidéo pédagogique sur ce métier.

Fabien Pourprix indique qu'il faudra être vigilant sur les terminologies employées pour faire passer le message au grand public et qu'il est nécessaire de pointer aussi ce qui est positif. Il demande des précisions sur les personnes qui composent le comité rédactionnel.

Corinne Thievent précise que le comité rédactionnel (relecture et validation) est constitué sur une base de volontariat. Pour l'instant Madame Collard (SERA) et Monsieur Pouchot (Vencorex) se sont portés volontaires.

Gerard Perrotin suggère d'évoquer les inspections, programmées ou inopinées, déclenchant des mises en demeure.

François Giannoccaro évoque un indicateur développé par l'ASN : le nombre de jour d'inspections par site.

Corinne Thievent précise que la lettre a pour objectif de rester dans une approche macro et de ne pas détailler les conclusions de tous les rapports.

Jacqueline Collard suggère, au vu de la vitesse d'évolution de la réglementation, d'évoquer le fait que les inspections ne sont pas figées et qu'il est nécessaire de réexaminer régulièrement la situation de chaque site.

Gerard Perrotin évoque le travail, précis mais peu mis en avant, du CSPRT Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques qui évalue régulièrement les textes de loi en matière de risques technologiques.

François Giannoccaro évoque un rapport du conseil du développement durable récent sur les ammonitrates.

Corinne Thievent suggère de proposer une première lettre, même incomplète et imparfaite, pour avoir une base concrète de travail. En parallèle, une liste évolutive des différents sujets que les membres de la commission souhaitent évoquer sera constitué et utilisé au fur et à mesure.

**Elle propose d'envoyer un premier jet non mis en forme d'ici la mi-août aux membres de la commission avec des retours attendus avant la prochaine commission début septembre.**

### **III – Point sur les actions en cours**

- **les webinaires communication et gestion de crise les 5 et 6 juillet 2021**

Corinne Thievent rappelle les caractéristiques de ces webinaires, organisés dans le cadre de « la journée annuelle Les bons réflexes 2021 ». Trois webinaires exercices gestion de crise sont proposés le 5 juillet matin et après midi et le 6 juillet matin (avec maximum 15 participants par session afin de pouvoir organiser correctement les cellules de crise Communication Anticipation et Situation). Un webinaire de synthèse et de partage d'expériences (sans limitation du nombre de participants) est proposé le 6 juillet après midi.

**Il est convenu de faire à posteriori un article coécrit par le SPPPY, SPIRAL et ATRISC et de le transmettre à l'IRMa pour valoriser l'action.**

- **Accord Mineur pour Risques Majeurs**

Audrey Borelly présente cette action artistique et participative innovante. Il y aura du théâtre forum, des ateliers débat création et action. Les publics relais identifiés sont les animateur.ice.s périscolaires ainsi que les habitant.es et occupant.es d'établissements recevant du public concernés par le PPI d'Umicore L'action est organisée sous le label les bons réflexes en partenariat entre Audrey Borelly, la Compagnie Imp'Acte, la ville de Grenoble, le SPPPY, et IRMa.

Il est souligné qu'il serait bien que l'action ne soit pas un *One shot* mais permette d'identifier des publics cibles qui seront des relais pouvant reconduire de telles opérations.

L'organisation de l'évènement en juin 2021 s'est heurtée à des difficultés à mobiliser et réunir les personnes à ces dates. En conséquence, l'action a été reportée à l'automne 2021. Guilhem Dupuis demande si la métropole ne peut pas avoir un canal de diffusion pour mobiliser à ce sujet. Nathalie Chavanis appuie la volonté de toucher différents organismes afin de toucher différents milieux. Madame Collard propose de mettre à disposition son réseau d'interlocuteurs Education Nationale.

- **la Matinale avec l'IRMa et le SPIRAL le 14 octobre 2021**

Guilhem Dupuis présente le projet intitulé « mise à l'abri dans les ERP ». L'évènement est prévu le jeudi 14 octobre 2021 matin, idéalement en présentiel. Il aura lieu à l'auditorium du Musée de Grenoble. Le programme et les invitations sont en cours de finalisation par l'IRMa.

### **IV– Points divers**

**La prochaine réunion se déroulera le 2 septembre après-midi à 14h.**